

Président de l'Intercom de la Vire au Noireau

Objet : Convocation à la réunion du Conseil Communautaire

PJ: Modèle de pouvoir Ordre du jour

Note explicative de synthèse + annexe(s)

Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023

Réf: MAS/VE/ALH/n°2310-I2600

Contact: Aline HERGAULT Secrétariat Général en charge des assemblées

Tél.: 02 31 66 66 13 / E-mail: assemblees@vireaunoireau.fr

Membres Titulaires du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

Jeudi 16 Novembre 2023 à 20h30 Salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours Le Bourg de Roullours - 14500 Vire Normandie

Vous trouverez l'ordre du jour de cette séance, ainsi que la note de synthèse et ses documents annexes, joints à la présente convocation.

Le conseil communautaire ne peut délibérer que lorsque le quorum est atteint. Le quorum sera apprécié en fonction du nombre « des seuls conseillers présents », les élus représentés par procuration ne compteront donc pas pour apprécier le quorum.

Un modèle de procuration est joint à ce présent courrier qu'il vous appartient de compléter le cas échéant. La procuration devra être remise au plus tard avant la séance lors de l'émargement.

Pour les communes ne disposant que d'un seul siège, pour lesquelles la Loi prévoit la suppléance, les élus titulaires peuvent être représentés par leurs délégués suppléants qui siègent au conseil avec voix délibérative, (article L5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Je vous remercie de bien vouloir confirmer les modalités de votre participation à cette séance auprès du Secrétariat Général de l'Intercom de la Vire au Noireau, soit par téléphone au 02.31.66.66.55 ou par mail à l'adresse suivante : <u>assemblees@vireaunoireau.fr</u>, dès réception de ce courrier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

TE DE INTERVOLUTION DE LA COMPANION DE LA COMP Pour le Président, M. Marc ANDREU SABATER, empêché,

INTERCOM

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE

1ère Vice-Présidente

Affiché et mis en ligne sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau https://www.vireaunoireau.fr/ rubrique « actualités » et « agenda », le : 10 novembre 2023.





Siege administratif | 20 | rue d'Aignaux - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE Tél 02 31 66 66 55 - accuell ivn @vireaunoireau fr

www.vireaunoireau.fr





Président de l'Intercom de la Vire au Noireau

Objet: Convocation à la réunion du Conseil Communautaire

PJ: Ordre du jour

Note explicative de synthèse + annexe(s)

Procès-verbal de la séance du 28 septembre 2023

Réf: MAS/VE/ALH/n°2310-I2600 Contact: Aline HERGAULT

Secrétariat Général en charge des assemblées

Tél.: 02 31 66 66 13 / E-mail: assemblees@vireaunoireau.fr

Membres Suppléants du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous informe, conformément à l'article L5211-6 et en votre qualité de Conseiller Communautaire suppléant, que vous pourrez être amené(e) à pourvoir au remplacement du Conseiller Communautaire titulaire désigné pour votre commune, lors de la séance de Conseil Communautaire du :

> Jeudi 16 Novembre 2023 à 20h30 Salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours Le Bourg de Roullours - 14500 Vire Normandie

L'ordre du jour de la séance ainsi que la note de synthèse et ses documents annexes sont joints à la présente convocation.

Le conseil communautaire ne peut délibérer que lorsque le quorum est atteint. Le quorum sera apprécié en fonction du nombre « des seuls conseillers présents », les élus représentés par procuration ne compteront donc pas pour apprécier le quorum.

Pour les communes ne disposant que d'un seul siège, pour lesquelles la Loi prévoit la suppléance, le conseiller titulaire, uniquement en cas d'absence à une séance de conseil communautaire, pourra être représenté par son délégué suppléant qui siègera au conseil avec voix délibérative.

Le suppléant est alors destinataire dans les mêmes délais que le titulaire, de la convocation à la séance ainsi que des documents qui l'accompagnent.

Le cas échéant, je vous remercie de bien vouloir confirmer les modalités de votre participation à cette séance, en lieu et place du conseiller titulaire de votre commune, auprès du Secrétariat Général de l'Intercom de la Vire au Noireau, soit par téléphone au 02.31.66.66.55 ou par mail à l'adresse suivante : assemblees@vireaunoireau.fr

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président, M. Marc ANDREU SABATER, empêché,

1ère Vice-Présidente

TE DE Mme Catherine GOURNEY-LECONTE INTERCOM de la Vire au Noireau

Affiché et mis en ligne sur le site internet de l'Intercom de la Vire au Noireau https://www.vireaunoireau.fr/ rubrique « actualités » et « agenda », le : 10 novembre 2023



INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siege administratif | 20 | rue d'Aignaux - VIRE 14500 VIRE NORMANDIE 92 31 66 66 55 - accireit ivn @ vireaunoireau fr

www.vireaunoireau.fr

